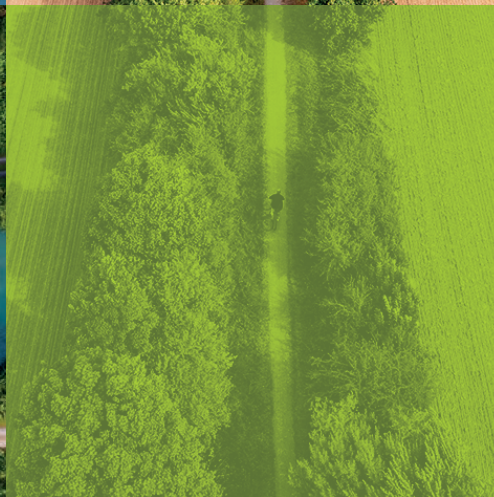
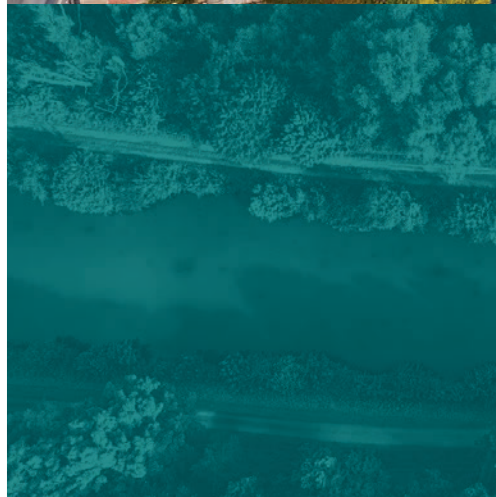




VALLÉE DE SOMME

Vallée idéale

UNE DÉMARCHE INNOVANTE ET AMBITIEUSE
POUR L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE TERRITOIRE



somme

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL



P.5

Édito du Président

Un département qui nous porte,
Une démarche qui nous lie

P.6

L'ambition de la stratégie

Une démarche co-construite
Tout seul on va plus vite...
ensemble on va plus loin

P.10

La Vallée idéale se dessine

La conjugaison des efforts

AMIENS

La porte d'entrée de la Vallée idéale

ABBEVILLE

Là où la Vallée s'ouvre sur la Baie

EAUCOURT-SUR-SOMME

La Vallée idéale prend de la hauteur

LONG ET LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS

Une étape de choix entre Amiens
et la Baie de Somme

ÉTINEHEM-MÉRICOURT

Un nouveau lieu de rencontre
entre l'Homme et la nature

L'EST DE LA SOMME

Le chaînon manquant

UN PONT UNE ŒUVRE

Parcours artistique le long du fleuve



DE LA VILLE IDÉALE À LA VALLÉE IDÉALE

de Jules Verne à nos jours, et au-delà

Le concept « **Vallée idéale** » est un détournement volontaire du discours de Jules Verne « **Une Ville idéale** » prononcé à l'Académie des Sciences, des Belles Lettres et des Arts le 12 décembre 1875. Il décrivait sa vision pour la cité amiénoise à l'aube du troisième millénaire. Auteur mondialement connu, Jules Verne trouva dans la Baie de Somme sa source d'inspiration pour l'écriture de *Vingt mille lieues sous les mers* en 1869. Son esprit visionnaire doit nous servir d'exemple pour tendre vers une vallée idéale.



UNE VOLONTÉ AFFIRMÉE POUR UN NOUVEAU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Capitalisant sur les efforts du Département, chiffrés à plus de 100 millions d'euros depuis 20 ans, la stratégie *Vallée de Somme, Vallée idéale*, approuvée en juin 2019 par les élus départementaux, est une ambitieuse vision de développement et d'attractivité du territoire, **depuis Saint-Quentin dans l'Aisne jusqu'à Saint-Quentin-en-Tourmont en Baie de Somme**. Elle permettra de créer à long terme un véritable espace à vivre et à partager, au cœur d'une nature préservée.

UN DÉPARTEMENT QUI NOUS PORTE UNE DÉMARCHE QUI NOUS LIE

Le fleuve Somme constitue la colonne vertébrale de notre département et lui a d'ailleurs donné son nom. 70 % des samariens habitent à moins de 5 km de ses rives. Avec ses nombreux affluents et son bassin versant, il en structure largement la géographie.

Omniprésente, l'eau génère un vaste écosystème. Celui-ci abrite une grande diversité d'espèces au sein d'une mosaïque de milieux naturels exceptionnels que le Département s'attache à préserver à travers sa politique des espaces naturels sensibles. Il est aussi composé de paysages façonnés par l'Homme et ses activités agricoles, industrielles ou de loisirs, ainsi que de villes et villages à taille humaine.

Connecté aux grands flux nationaux et européens, notre écosystème doit devenir à long terme, pour les habitants comme pour les visiteurs, un espace unique où vivre, travailler, se ressourcer et se détendre.

En cherchant à unifier les composantes de notre territoire autour des mêmes enjeux sociaux et économiques, et en invitant à tendre vers un idéal commun, la démarche « Vallée de Somme, Vallée idéale » a pour ambition de renforcer l'attractivité de notre territoire.

Stéphane HAUSSOULIER

Président du Conseil départemental de la Somme

L'AMBITION DE LA STRATÉGIE

La démarche Vallée de Somme, Vallée idéale concerne un vaste écosystème, de multiples thématiques et de nombreux acteurs.

De Saint-Quentin à Saint-Quentin, une Vallée idéale débouchant sur une des plus belles baies du monde



La démarche « Vallée de Somme, Vallée idéale », en capitalisant sur les acquis des investissements déjà réalisés, a pour ambition de faire de l'écosystème du fleuve Somme le terreau d'un nouveau processus de développement, vertueux et fédérateur.

Cette volonté de développement territorial va s'appuyer sur plusieurs facteurs d'attractivité : le cadre naturel, des villes et villages à taille humaine, un réseau de mobilités connecté aux grands flux nationaux et européens où le ferroviaire en particulier doit jouer un rôle important. L'enjeu est de travailler sur les continuités territoriales et écologiques et les interactions entre les pôles urbanisés et les espaces agricoles et naturels.

La démarche se caractérise par des actions transversales où la multidisciplinarité est de mise.

L'aménagement du territoire est une politique de long terme. L'exemple de la Baie de Somme est particulièrement évocateur. Les premières approches conceptuelles et organisationnelles remontent à la fin des années 70. Les premiers résultats significatifs ne se ressentirent qu'au milieu des années 90 et la notoriété internationale s'est imposée à partir de 2005. Eu égard à cette histoire, il est essentiel de symboliser la démarche « Vallée de Somme, Vallée idéale » par des actions significatives et compréhensibles par tous les publics, en particulier par l'intermédiaire du levier culturel, facteur de fierté et d'adhésion.



UNE DÉMARCHE CO-CONSTRUITE QUI ALLIE VISION ET PRAGMATISME

La démarche, particulièrement innovante, se veut pragmatique en combinant deux approches complémentaires :

1. Une vision partagée pour fixer le cap à moyen et long termes,
2. Des déclinaisons concrètes avec un programme d'actions qui se dessinent au fur et à mesure avec les partenaires concernés et les ressources financières disponibles.

L'intelligence collective nourrit ce processus qui vise un maximum de synergies entre les différents acteurs publics et privés.

En 2022, la coconstruction du dossier de candidature Amiens-Vallée de Somme au label "Capitale européenne de la culture" a été une parfaite illustration de cette démarche.

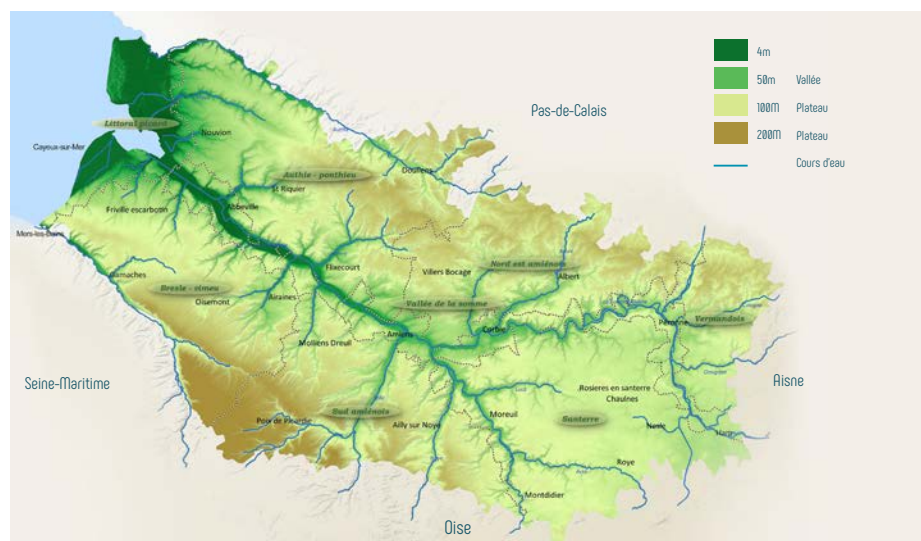
TOUT SEUL ON VA PLUS VITE... ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN

Pour mettre en œuvre cette feuille de route, le Département, chef d'orchestre, mise sur l'intelligence collective, afin d'écrire l'histoire en allant. De son côté, il est en capacité de mobiliser plusieurs directions opérationnelles (fleuve et ports, routes, bâtiments, tourisme - appui aux territoires, environnement, sports, culture, communication), et de s'appuyer sur l'ingénierie technique proposée par la Société Publique Locale Vallée Idéale Développement, dont il est actionnaire.

Le Département agit en étroite coopération avec :

- les collectivités locales concernées afin qu'elles soient elles-mêmes actrices de la démarche ;
- les usagers (pêcheurs, chasseurs, cyclotouristes, randonneurs, plaisanciers, canoë-kayakistes, naturalistes...) afin de partager les enjeux ;
- En fonction des projets, les financeurs impliqués dans leur concrétisation : État, Région Hauts-de-France, Agence de l'eau Artois-Picardie, Ademe...

L'écosystème du fleuve Somme



SA MISE EN ŒUVRE EST GUIDÉE PAR 10 PRINCIPES

1

**S'inscrire
dans le temps long**

2

**Penser globalement,
aménager localement**

3

**Imposer la qualité :
matériaux durables,
bien insérés dans
le paysage**

4

Prioriser les efforts

5

Saisir les opportunités

6

S'autoriser à expérimenter

7

**Trouver des solutions
innovantes pour
maîtriser les coûts**

8

**Créer un effet levier sur
l'investissement privé**

9

**Favoriser les échanges
et la co-construction
autour d'une Vallée idéale**

10

**Communiquer, se
positionner dans la sphère
médiatique nationale et
internationale.**

UN ÉCOSYSTÈME AUX

Ne jamais s'interdire de rêver, et, surtout, le faire ensemble. C'est tout le sens de la stratégie « Vallée de Somme, Vallée idéale » du Conseil départemental. L'écosystème du fleuve Somme, ses affluents et son estuaire ont vocation à devenir une destination de renom. La Somme est un territoire structuré par la nature où des enjeux similaires de développement, de mobilité, d'actions touristiques, culturelles et de préservation de la biodiversité se retrouvent d'Est en Ouest et du Nord au Sud.



R MULTIPLES ENJEUX

La Vallée idéale existera en unifiant les territoires au-delà des périmètres administratifs autour des mêmes enjeux sociaux et économiques, au service des Samariens. C'est aussi la préservation des paysages avec les espaces naturels sensibles qui deviendront des supports du développement touristique.



LA VALLÉE IDÉALE SE DESSINE

La conjugaison des efforts

AMIENS

Porte d'entrée de la Vallée idéale



© M. Chesneau

La passerelle "L'Hortillonne" inaugurée au printemps 2022.

*La première novation a été de considérer **Amiens** comme la porte d'entrée de la vallée idéale, avec le renouveau du quartier de la gare en connexion avec le fleuve et la vallée, par l'édification de la passerelle « L'Hortillonne ».*

La véloroute Vallée de Somme est ainsi devenue un axe de développement urbain consacré aux mobilités douces.

Le design particulièrement soigné de la passerelle montre toute la valeur ajoutée que l'on peut tirer d'un geste harmonieux. C'est tout le sens de ce que devrait être à court terme le projet « un pont, une œuvre ». Le pont est un lien entre les hommes, il réunit ce que la nature a séparé. Il est symbole d'union.

Le second acte sur Amiens va être la reconstruction de la passerelle

« Samarobriva », qui relie le parc Saint-Pierre au quartier Saint-Leu. La Ville d'Amiens en a confié la maîtrise d'ouvrage déléguée à la Société Publique Locale (SPL) Vallée idéale développement. À la demande du Département, financeur du projet, la dimension artistique a été intégrée dès la conception de l'ouvrage. Sa livraison est prévue en 2024.

La prise de conscience de l'importance du fleuve dans la ville, va se traduire également par l'étude co-financée par le Département, sur l'éventuel déploiement de nouveaux équipements fluviaux sur son territoire.

Propriétaire du Port d'Aval, le Département va très prochainement aménager les espaces au bord du quai afin d'accueillir, dans de meilleures conditions, de nouvelles activités au bord de l'eau. Les travaux sont menés en concertation avec la Ville d'Amiens et Amiens Métropole. Ils viennent conforter le travail partenarial mené en 2020 pour amener sur site l'eau et l'électricité.

Le site des hortillonnages et son parcours de jardins artistiques, seront aussi l'objet de toutes les attentions afin d'en préserver le caractère exceptionnel.

La cathédrale d'Amiens classée au patrimoine de l'UNESCO

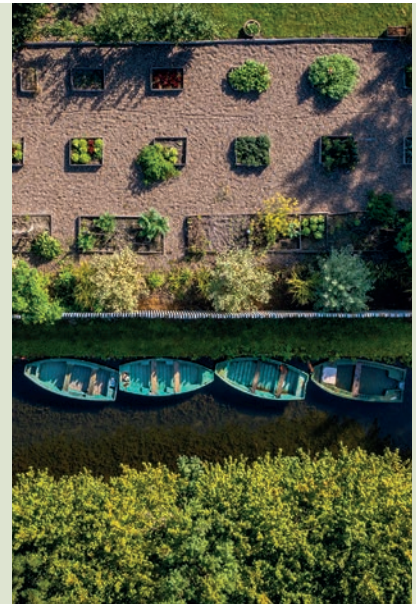


© S. Jarry

Travaux du Port d'Aval



Sa cathédrale de nature, les hortillonnages



© M. Chesneau

Esquisse de la nouvelle passerelle Samarobriva à Amiens qui devrait être inaugurée à l'été 2024



© DR



ABBEVILLE

Là où la vallée s'ouvre sur la Baie de Somme



Aménagement réalisé autour du pont de la Portelette d'Abbeville

Abbeville, deuxième ville du département, doit trouver une place importante dans la démarche compte tenu de sa position géographique, de sa connexion ferroviaire et du nouveau lien établi avec le fleuve.

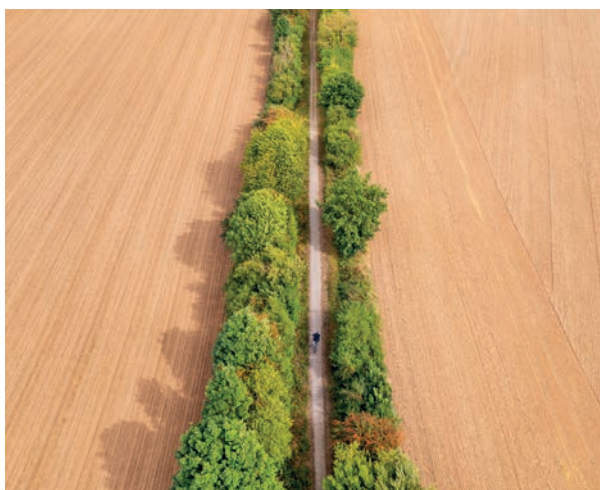
À Abbeville, le prolongement de la véloroute Vallée de Somme a débuté sous maîtrise d'ouvrage départementale.

Grâce aux aménagements qualitatifs complémentaires pris en charge par le Département, la communauté d'agglomération Baie de Somme et la ville d'Abbeville, pour la relier au tissu urbain environnant, celle-ci est devenue un véritable outil de régénération urbaine. Une nouvelle place a ainsi été redonnée au fleuve dans la ville.

Une étude d'incidences réalisée par la SPL Vallée idéale développement, identifie d'autres perspectives de développement.

De plus, sous maîtrise d'ouvrage départementale, la rénovation de la traverse du Ponthieu a débuté et va se poursuivre, avec l'objectif de créer à terme un axe structurant Amiens - Saint-Riquier - Baie de Somme, par sa connexion à la Véloroute Vallée de Somme.





Depuis Abbeville, Vers Saint-Riquier et son Abbaye, centre culturel départemental

Quelques pistes envisagées à plus long terme

Dans la continuité des aménagements autour de la véloroute, la requalification de l'avenue de la Gare est à imaginer pour lui conférer un statut de porte d'entrée de la ville depuis le pôle d'échange multimodal de la gare.

L'île d'Abbeville pourrait davantage être révélée, notamment par la requalification du square du Pont de Talance.





EAUCOURT-SUR-SOMME

La Vallée idéale prend de la hauteur



© M. Chesneau

Jessy's péniche, bar brasserie à Eaucourt-sur-Somme

Pour renforcer l'attractivité de ce village, situé à mi-chemin entre les gares d'Abbeville et de Pont-Rémy, un jardin panoramique va venir prendre place au pied du moulin et de l'auberge, propriétés communales. Des chemins de randonnée vont relier la vallée, déjà bien équipée, au coteau où la vue est époustouflante.

Une équipe de maîtrise d'œuvre a été missionnée pour concevoir les premiers aménagements destinés à mettre en valeur le panorama offert au pied du moulin. Les premières réalisations pourraient être livrées à l'été 2024.

Un protocole de développement viendra fixer les engagements réciproques des partenaires (aménagement, animation, gestion) pour inscrire la progression de la démarche dans la durée.



Plan paysager au stade de projet



LONG et LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS

Une étape de choix entre Amiens et la Baie de Somme



© M. Chesneau

Château de Long



Le projet sur le territoire des communes de Long et de Longpré-les-Corps-Saints a été identifié comme prioritaire, du fait de sa situation, entre Amiens et la Baie de Somme, mais aussi de leur patrimoine exceptionnel qui attire déjà de nombreux promeneurs et visiteurs.

L'étude d'incidences remise en 2022 par la SPL Vallée idéale développement a confirmé ce potentiel. Elle propose différentes perspectives de développement visant à faire de Long et Longpré-les-Corps-Saints une étape de renom de la vallée idéale.

Suite aux travaux de démolition et après une phase de gestion transitoire et d'étude de maîtrise d'œuvre, l'île de Long deviendra un nouveau "cœur" de village, lieu de rencontre entre l'Homme et la nature.



Restaurant "Le Comptoir bleu"

Un protocole de développement viendra traduire les intentions des partenaires.

Les acquisitions, dans le cadre de la politique Espaces Naturels Sensibles, se poursuivront dans un but de renaturation et d'ouverture des paysages, qui feront partie intégrante de la politique de développement territorial.

Une liaison au village voisin, Longpré-les-Corps-Saints, et à sa gare, sera aménagée, à travers les marais, pour accentuer l'offre de découverte et la mobilité décarbonée.



© SPL Vallée Idéale Développement

Propriété du Département



© N. Bryant

Marais de Longpré-les-Corps-Saints

Quelques pistes envisagées à plus long terme

La chaussée du Catelet sera réaménagée pour mettre en scène les paysages et permettre aux piétons et aux cyclistes d'y trouver leur place.

Un observatoire sur le site dit du "Trou Madame" permettra de prendre de la hauteur pour admirer les espaces naturels.

Une passerelle reliera l'île de Long au chemin de halage.

Le stationnement sera amélioré.





ÉTINHEM-MÉRICOURT

Un nouveau lieu de rencontre entre l'Homme et la nature



Situé à mi-chemin entre Corbie et Péronne, et entre Albert et Rosières-en-Santerre, un espace de plus de cent hectares va redonner une nouvelle place à la biodiversité, en partenariat avec les communes concernées et le Conservatoire des Espaces Naturels des Hauts-de-France.

Des actions de renaturation portant sur une centaine d'hectares d'espaces naturels vont conduire à créer un nouveau lieu ornithologique, dans la continuité des sites existants sur le territoire départemental (Cléry-sur-Somme, le Marquenterre et Grand-Laviers), au cœur du site Ramsar des

Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre. Celui-ci sera le support d'une nouvelle expérience à vivre et à partager.

Pour atteindre cette ambition, trois types d'intervention seront menés de manière progressive :

- des actions de renaturation écologique et de sanctuarisation : recomposer un milieu ayant souffert de dégradations d'origine anthropique (artificialisation des milieux, construction d'habitation légère de loisirs...) ;
- la mise en valeur des services écosystémiques sur le site, après évaluation des effets des travaux de restauration écologique ;
- la connexion du site aux lieux et équipements d'intérêt à proximité afin d'amplifier son développement et son attractivité.



Maison éclusière de Méricourt-sur-Somme



L'EST DE LA SOMME

Le chaînon manquant



© M. Chesneau

Hardines

Les freins juridiques étant levés, le Département de la Somme va se voir rétrocéder par Voies Navigables de France (VNF) la section du Canal de la Somme comprise entre Offoy et Saint-Simon. Longue de 16,4 km et fermée à la navigation depuis plus de 20 ans, des travaux vont débuter au printemps 2023, pour une durée de 4 ans, afin de permettre de nouveau la connexion au canal de Saint-Quentin. La connexion aux grands itinéraires cyclables sera également assurée par la création d'une piste au bord de l'eau.

Dans le cadre de la réouverture à la navigation par le Département de la section Offoy – Saint Simon du Canal de la Somme et de la création de la véloroute, les interactions avec les projets publics ou privés seront à imaginer pour étendre la vallée idéale jusqu'à l'est du département : les jardins dénommés « les hardines », la reconversion du Site Saint-Louis Sucre à Eppeville, les abords des ruines du château de Ham, la liaison avec la gare, la connexion avec la base de canoë kayak, le parc Délicourt ou le chemin de pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle.

La promesse d'une vallée idéale va donc continuer à progresser et à s'imaginer à l'Est de la Somme.



UN PONT UNE ŒUVRE

L'union renforcée par la culture



© C. Duwez

Dans le cadre de la démarche « Vallée de Somme, Vallée idéale », le Département de la Somme a pour objectif de sublimer les paysages formés par l'écosystème du fleuve Somme.

Les ponts qui jalonnent le fleuve, sont autant de liens entre les hommes en réunissant ce que la nature a séparé. Ce symbole d'union et de connexion va devenir le support d'un parcours artistique, qui permettra de mieux comprendre l'histoire et la géographie du territoire, de révéler les paysages, de susciter la surprise et les rencontres, et d'associer le goût de la nature à l'enrichissement culturel.

À Abbeville, le projet a été initié par l'intervention de deux artistes membres du collectif CURB, pôle ressource départemental dédié aux cultures urbaines. En connexion avec le développement de la véloroute, deux œuvres ont ainsi été réalisées en septembre 2022 en reflet de la statue de « la femme nue », sur le pont situé boulevard de la Portelette.



Matthieu Pilaud invente ses propres outils et pousse les matériaux dans des retranchements naturels (exemple de réalisation).

4 sites et 4 artistes ont été retenus

Abbeville a ouvert la voie en 2022. Les 3 sites suivants, à l'été 2023, seront : **Lamotte-Brebière** avec Vincent Mauger, **Corbie** avec Matthieu Pilaud et **Pont-Rémy** avec l'Atelier Quand Même. Au deuxième semestre 2023, une nouvelle oeuvre, conçue par Antoine Millan, prendra place à **Éclusier-Vaux**. Les oeuvres seront mises en place en partenariat avec l'association "Arts et Jardins Hauts-de France".

Futurs lieux d'implantation

Lamotte-Brebière



Corbie



Pont-Rémy



Éclusier-Vaux





VALLÉE DE SOMME
Vallée idéale

Conseil départemental de la Somme

43 rue de la République
CS 32615
80026 AMIENS cedex

03 22 71 80 80
contact@somme.fr



vallee-ideale.somme.fr